

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 19 septembre 2023

## Récupérateurs d'eau :

# Il est désormais possible de demander le versement de l'aide proposée par la ville de Nantes

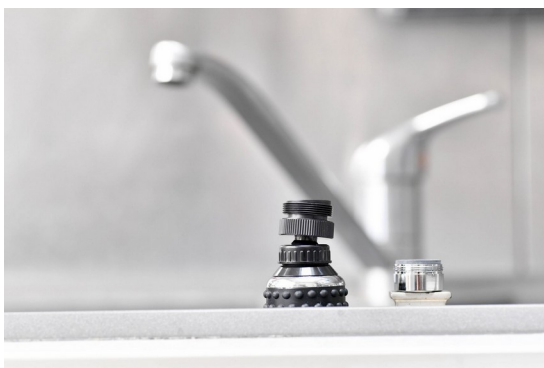
Les périodes successives de sécheresse et de vagues de chaleur ont mis en évidence l'importance cruciale de la préservation des ressources naturelles, notamment de l'eau, qui est devenue un enjeu majeur. Dans cette optique, la ville de Nantes adapte ses politiques publiques pour anticiper les changements à venir en réponse au changement climatique. Depuis le 1er janvier 2023, les habitants de Nantes ayant acquis un récupérateur d'eau d'une capacité supérieure à 300 litres peuvent désormais prétendre à une subvention pouvant atteindre 50 euros. La demande d'aide est maintenant ouverte, avec la plateforme permettant le dépôt des dossiers disponible dès aujourd'hui.

Dès le 6 septembre 2022, en réponse à un été caniculaire, sec, et à un faible débit de la Loire pouvant entraîner des tensions sur le réseau de distribution d'eau potable, Johanna Rolland a annoncé la création d'un programme de soutien financier destiné aux particuliers investissant dans des systèmes de récupération d'eau de pluie provenant des toitures. Cette aide se présente sous forme d'une subvention forfaitaire plafonnée à 50 € par récupérateur, avec un maximum de 2 récupérateurs par foyer nantais. Elle s'applique aux récupérateurs neufs d'une capacité supérieure à 300 litres et concerne également ceux acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec un justificatif d'achat. Cette aide est désormais accessible aux Nantaises et aux Nantais via ce formulaire :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subvention-recuperateur-eau-nantes>.

Après avoir distribué plus de 18 000 mousseurs aux habitants de l'agglomération nantaise, cette nouvelle mesure marque une étape supplémentaire vers un territoire plus résilient où chacun peut agir et contribuer à préserver la ressource en eau à son échelle.

## La ville de Nantes réduit sa consommation d'eau et sensibilise les habitants



En 2022, Nantes Métropole a engagé une démarche d'exemplarité pour réduire les consommations en eau des bâtiments publics des collectivités de la métropole. En plus de ces initiatives, la ville de Nantes et la direction nature et jardins expérimentent différentes approches pour l'arrosage. Cela inclut des pratiques telles que la réutilisation de l'eau de pluie grâce à la déconnexion des gouttières dans le réseau pluvial ou unitaire, permettant ainsi de stocker cette ressource précieuse ou de la laisser s'infiltrer naturellement dans le sol. **Cet été, 1 000 sacs d'arrosage fonctionnant avec un système de goutte à goutte ont également été installés.**

## Communiqué de presse

Depuis 2020, la direction nature et jardins a entrepris un programme ambitieux de réduction de sa consommation d'eau potable, avec l'objectif de la diviser par deux d'ici 2026 (soit 246 000 m<sup>3</sup> consommés en 2020). Elle a ainsi réduit sa consommation en eau de 18 % entre 2020 et 2022. Ces résultats encourageants ont été obtenus grâce à diverses actions, notamment un état des lieux minutieux de près de 400 compteurs, des investissements ciblés sur les systèmes d'arrosage de certains sites, la suppression d'espaces arrosés et des espèces végétales mieux adaptées aux périodes de sécheresse.